

# BRÈVES ÉCONOMIQUES

## Tunisie & Libye

Une publication du Service Économique Régional de Tunis  
Semaine du 24 août 2026

### CHIFFRE À RETENIR

**34%**

Le taux d'indépendance énergétique de la Tunisie à fin juin 2026, contre 38% un an auparavant, selon le ministère de l'Industrie

## Tunisie

### Le taux d'indépendance énergétique se contracte à 34% à fin juin 2026

Le [bulletin de conjoncture énergétique](#) à fin juin, publié par l'Observatoire national de l'énergie et des mines, confirme la dégradation de la situation énergétique, caractérisée par un recul de la production nationale et une aggravation du déficit énergétique. Les ressources d'énergie primaire se sont établies à 1,6 M de tonnes équivalent pétrole (Mtep), en baisse de 8% sur un an, sous l'effet du recul de la production de pétrole brut, de gaz naturel et de GPL. La demande a quant à elle atteint 4,7 Mtep, en hausse de 3%, tirée par l'augmentation de la demande de produits pétroliers. Le déficit du bilan énergétique s'est ainsi creusé de 10% à 3,1 Mtep tandis que le taux d'indépendance énergétique est tombé à 34%, contre 38% un an auparavant. Sans comptabilisation de la redevance sur le transit du gaz algérien, ce taux diminuerait à

27% à fin juin, contre 29% un an plus tôt. L'évolution des échanges commerciaux de produits énergétiques à fin juin est marquée par la hausse du cours mensuel moyen du Brent (+29% à 93\$). Les importations énergétiques ont ainsi progressé de 36%, en lien avec la hausse des achats de produits pétroliers raffinés (+39% à 5,5 Mds TND) tandis que les exportations ont augmenté de 38% grâce à une forte croissance des ventes de produits pétroliers raffinés (multipliées par 4 à 0,6 Md TND). Au final, le déficit énergétique s'est établi à 7 Mds TND (2,1 Mds€), en augmentation de 35% sur un an. Sur le plan de la production électrique nationale, la part des énergies renouvelables représente désormais 9% du mix, portée notamment par l'essor du photovoltaïque. Le gaz naturel demeure toutefois largement dominant, avec une part de 91% de la production.

La valeur totale des transactions par chèque a reculé de plus de 60% en deux ans à fin juin 2026 selon la BCT

Selon les [données](#) relatives aux moyens de paiement publiées par la Banque Centrale de Tunisie (BCT), l'utilisation du chèque a continué de reculer au 1<sup>er</sup> semestre 2026. Sur un an, le nombre d'opérations par chèque a diminué de 10,7% (3,6 M à fin juin) tandis que la valeur des transactions a chuté de 12,5% (à 24,1 Mds TND, soit 7,1 Mds€). Parallèlement, tous les autres moyens de télécompensation (i.e. *via* le système de compensation électronique interbancaire) ont progressé. Principal instrument, les virements ont augmenté de 5,2% en nombre (à 19,5 M d'opérations) et de 8,4% en valeur (à 40,9 Mds TND, soit 12,1 Mds€), tout comme les lettres de change (+11,4% en nombre à 2,4 M et +9,7% en valeur à 28,1 Mds TND, soit 8,3 Mds€) et les prélèvements (+19,1% en nombre à 4,5 M et +10,6% en valeur à 16,5 Mds TND, soit 4,9 Mds€). Ces derniers affichent toutefois un important taux de rejet (49,7% du nombre de transactions). Hors télécompensation, les opérations par carte bancaire (paiements et retraits) progressent également en nombre (+9,8% à 85,4 M) et en valeur (+11,2% à 15,4 Mds TND, soit 4,6 Mds€). Pour rappel, la réforme dite « des chèques sans provision » est entrée en vigueur en février 2025. Celle-ci a instauré un cadre plus strict pour leur usage en limitant notamment leur utilisation comme instrument de crédit ou de garantie (pour l'achat de biens de consommation ou le règlement de fournisseurs), une pratique jusqu'alors très répandue. En conséquence, la part du chèque dans le volume des opérations télécompensées est désormais de 12% (contre 36% fin juin 2024) et de 22% en valeur (contre 53% fin juin 2024). Au total, par rapport à juin 2024, la progression des

montants traités par les autres moyens de compensation (+31 Mds TND) reste insuffisante pour compenser la baisse des chèques (-37,6 Mds TND), suggérant un recours accru aux paiements en espèces.

Evolution à fin juin des montants financés par type de moyens de paiement télécompensés et monétiques

| Moyens de paiement télécompensés et monétiques  | Variation 2026/2025 en % | Variation 2026/2024 en % |
|-------------------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| Moyens de paiement autres que le chèque, dont : | +9,7%                    | +53,2%                   |
| Carte bancaire                                  | +20,9%                   | +32,7%                   |
| Virement                                        | +8,4%                    | +51,7%                   |
| Prélèvement                                     | +10,6%                   | +37,3%                   |
| Lettres de change                               | +9,7%                    | +71%                     |
| Chèques                                         | -12,5%                   | -61%                     |

Le ministère du Commerce introduit des prix plafonds sur l'eau minérale en bouteille

Dans un contexte marqué par une pénurie d'eau minérale conditionnée en période de canicule, le ministère du Commerce et du Développement des exportations [a décidé](#) d'encadrer les prix de vente ainsi que les marges bénéficiaires appliquées aux différents niveaux de distribution. Un arrêté ministériel, entré en vigueur le 19 août, fixe ainsi de nouveaux plafonds pour les prix de l'eau minérale en bouteille. Le texte prévoit notamment une marge bénéficiaire brute maximale de 15 millimes par bouteille pour les grossistes et les détaillants (0,0044€). Les prix maximaux de vente au public sont fixés à 600 millimes (0,18€) pour une bouteille de 0,5 litre, 800 millimes (0,24€) pour 1 litre, 850 millimes (0,25€) pour 1,5 litre et 950 millimes (0,28€) pour 2 litres. Cette décision intervient dans un contexte de tensions sur l'approvisionnement en eau minérale, avec des ruptures de stock et une disponibilité réduite dans les commerces depuis le mois de juillet. Selon les professionnels du secteur, la hausse des températures et de la demande

a entraîné une baisse des stocks. Des coupures d'électricité ont également perturbé la production dans certaines unités d'embouteillage, contribuant aux difficultés d'approvisionnement.

## **La BCT lance un appel d'offres pour moderniser l'infrastructure informatique de la CTAF**

La BCT a publié, le 21 août, un [appel d'offres](#) destiné à remettre à niveau l'infrastructure informatique de la Commission Tunisienne des Analyses Financières (CTAF). Le projet vise à moderniser l'infrastructure informatique de la Commission, avec la fourniture et l'installation de nouveaux équipements et logiciels. Il prévoit également la formation des équipes et un accompagnement technique sur cinq ans, incluant les licences, la maintenance et le dépannage. La mise à niveau concerne notamment les systèmes informatiques, les solutions de sauvegarde et de reprise, ainsi que la sécurité des réseaux. L'objectif est de renforcer la protection des données, d'assurer la continuité des services et de rendre le système d'information de la CTAF plus fiable et plus sécurisé. Cette mise à niveau revêt une importance particulière pour la CTAF, qui joue un rôle central dans le dispositif tunisien de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La modernisation de son infrastructure informatique doit ainsi lui permettre de disposer d'un environnement plus robuste, sécurisé et adapté à l'évolution de ses besoins. Les entreprises intéressées disposent jusqu'au 10 septembre pour soumettre leurs offres à la BCT.

# **Libye**

## **La NOC signe un accord de partage de production avec Chevron**

La National Oil Corporation (NOC) a signé, le 24 août, un accord de partage de production avec la compagnie américaine Chevron, dans le cadre de l'appel d'offres international lancé en 2025. L'accord porte sur le bloc S4, situé dans le bassin de Syrte, et confie à la filiale Chevron Business Development EMEA les activités d'exploration et de développement. Pour rappel, Chevron [avait été désignée](#) attributaire du bloc en février, avant la conclusion de cet accord. Pour la NOC, ce partenariat doit permettre de bénéficier de l'expertise technique et des technologies du groupe américain afin de renforcer l'exploration et la mise en valeur des ressources libyennes. Le président de la NOC, Masoud Suleman, a qualifié l'accord d'étape importante pour le développement du secteur pétrolier et gazier et l'élargissement des partenariats internationaux. Cette signature intervient alors que la Libye cherche à accroître sa production de pétrole brut. La NOC vise ainsi 2 M de barils par jour d'ici 2030, contre environ 1,4 M actuellement. Le développement de nouveaux blocs et le retour des grandes compagnies internationales doivent contribuer à atteindre cet objectif et à soutenir les investissements dans les infrastructures pétrolières.

**Tableau 1 – Principaux indicateurs structurels de la Tunisie.**

|                                     | 2025           | 2026 (p) | 2027 (p) |
|-------------------------------------|----------------|----------|----------|
| PIB nominal, en Mds USD             | 57,6           | 60,7     | 59,1     |
| Croissance du PIB réel, en %        | 2,5            | 2,1      | 1,6      |
| Taux d'investissement, en % du PIB  | 10,7           | 10,4     | 10,6     |
| Taux d'épargne, en % du PIB         | 7,9            | 6,2      | 4,8      |
| Taux d'inflation annuel moyen, en % | 5,3            | 6,5      | 7,2      |
| Solde budgétaire, en % du PIB       | -5,2           | -7,4     | -6,5     |
| Recettes publiques, en % du PIB     | 28,8           | 28,7     | 28,7     |
| Dépenses publiques, en % du PIB     | 34             | 36,1     | 35,2     |
| Dette publique, en % du PIB         | 81,3           | 84,9     | 88,7     |
| Solde courant, en % du PIB          | -2,8           | -4,2     | -5,8     |
| Notation souveraine Fitch/Moody's   | B-/CAA1 stable | -        | -        |

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

**Tableau 2 – Principaux indicateurs conjoncturels de la Tunisie.**

| Indicateurs macroéconomiques                | Période              | Valeur      | Var. par rapport à la période précédente |
|---------------------------------------------|----------------------|-------------|------------------------------------------|
| Croissance du PIB réel, en g.a., en %       | T2 2026              | 2,3%        | -0,3 p.p.                                |
| Taux de chômage, en % de la pop. active     | T2 2026              | 14,9%       | -0,1 p.p.                                |
| Taux d'inflation, en g.a., en %             | Juillet 2026         | 5,1%        | -0,2 p.p.                                |
| Recettes touristiques cumulées, en M TND    | Au 20/08/2026        | 5 128 M TND | +5% en g.a.                              |
| Revenus du travail cumulés, en M TND        | Au 20/08/2026        | 5 869 M TND | +5,4% en g.a.                            |
| Indicateurs monétaires et financiers        | Période              | Valeur      | Var. en g.a.                             |
| Taux d'intérêt directeur, en %              | Depuis le 07/01/2026 | 7,00%       | -100 pdb                                 |
| Réserves de change, en jours d'importations | Au 27/08/2026        | 99 jours    | -8 jours                                 |
| USD/TND                                     | Au 26/08/2026        | 2,91        | -0,4%                                    |
| EUR/TND                                     | Au 26/08/2026        | 3,39        | +0,8%                                    |

Sources : INS, BCT

**Tableau 3 – Principaux indicateurs structurels de la Libye.**

|                                     | 2025  | 2026 (p) | 2027 (p) |
|-------------------------------------|-------|----------|----------|
| PIB nominal, en Mds USD             | 44,7  | 52,5     | 50,1     |
| Croissance du PIB réel, en %        | 15,9  | 6,7      | 4,5      |
| Taux d'investissement, en % du PIB  | 28,1  | 26,2     | 25,7     |
| Taux d'épargne, en % du PIB         | -     | -        | -        |
| Taux d'inflation annuel moyen, en % | 1,8   | 10,5     | 10,2     |
| Solde budgétaire, en % du PIB       | -31,1 | -20,9    | -23,8    |
| Recettes publiques, en % du PIB     | 71,2  | 67,9     | 65,5     |
| Dépenses publiques, en % du PIB     | 102,3 | 88,8     | 89,4     |
| Dette publique, en % du PIB         | -     | -        | -        |
| Solde courant, en % du PIB          | -3,8  | 4,2      | 1,6      |

Source : WEO d'avril 2026 (FMI)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

[www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : [S'inscrire](#)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.